

RAPPORT ANNUEL

2021

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SAVS

5 – 7a rue Jean Monnet
67300 SCHILTIGHEIM



SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	1
1.1	L'organisme gestionnaire.....	1
1.2	L'établissement	3
1.2.1	Agrément et missions.....	3
1.2.2	Eléments du projet d'établissement	3
2	RAPPORT D'ACTIVITE.....	4
2.1	Public accompagné.....	4
2.1.1	Mouvements de l'année.....	4
2.1.2	Evolution du public.....	4
2.1.3	Données d'activités	6
2.1.4	Instances de participation	6
2.2	Personnel	7
2.3	Eléments marquants de l'année	8
2.3.1	Logement.....	8
2.3.2	Appartement Relais.....	8
2.3.3	Suivi administratif	8
2.3.4	Budget	9
2.3.5	Vie privée : Expression personnelle	9
2.3.6	Vie privée : Santé	9
2.3.7	Vie privée : Parentalité.....	9
2.3.8	Vie privée : Environnement familial des usagers.....	10
2.3.9	Intégration sociale.....	10
2.3.10	Médiation et insertion professionnelle.....	10
2.3.11	Vie intime affective et sexuelle.....	10
2.3.12	Projet d'Accompagnement Individuel (PAI)	11
2.4	Démarche qualité	11
2.4.1	Bilan PACQ du SAVS au 31/12/2021	11
2.4.2	Projection PACQ 2022-2024	12

1.1 - L'ORGANISME GESTIONNAIRE

Apédi Alsace - Association de parents, de personnes handicapées intellectuelles et de leurs amis

60 rue de la Grossau - CS 50046 - 67027 Strasbourg cedex • Tél. 03 88 84 99 00 • siege@apedi-alsace.fr

Association à but non lucratif dont la mission est reconnue d'utilité publique, inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Strasbourg Volume XXXVIII n°65 • Nor n° INTD1516870A • Siret n°320 915 242 00244 • Affiliée à l'Unapei - Unapei Grand Est - Urapei Alsace

Président du Conseil d'administration : André Wahl

Directeur général : Jean-David Meugé

■ Les établissements et services gérés

Etablissements & services	Agrément & public accueilli	Adresse	FINESS
ENFANCE ET ADOLESCENCE			
MULTIACCUEIL Les Marmousets	30 <i>Enfants de 10 sem. à 6 ans, dont 20 à 30% enfants en situation de handicap</i>	60 rue de la Grossau 67100 STRASBOURG	NC (EAJE)
CRPEH Centre ressources petite enfance et handicap	<i>Familles & professionnels de la petite enfance</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	NC
CAMSP Centre d'action médico-sociale précoce	73 <i>Enfants de 0 à 6 ans présentant un handicap ou un retard de développement</i>	33 rue du Barrage 67300 SCHILTIGHEIM	670797158
PCO 67 Plateforme de coordination et d'orientation EPDA Equipe pluridisciplinaire diagnostic précoce autisme	<i>Enfants de 0 à 7 ans, atteints de troubles du neuro-développement</i>		(rattachement 670797158)
IME Le Tremplin Institut médico-éducatif	79 <i>Enfants de 3 à 16 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670799329
SESSAD Le Tremplin Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	32 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	2 rue de Dettwiller 67200 STRASBOURG	670795772
PCPE Pôle de compétences et de prestations externalisées	20 <i>Enfants, adolescents et adultes de 5 à 25 ans, déficients intellectuels, TSA et troubles associés</i>		(rattachement 670795772)
IMPro SIFAS Institut médico-professionnel	58 <i>Adolescents et jeunes majeurs de 14 à 20 ans, déficients intellectuels et autistes</i>	20 rue des Veaux 67800 BISCHHEIM	670797497

IME Rosier blanc Institut médico-éducatif	51 <i>Enfants de 3 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes et polyhandicapés</i>	1 rue Ruth 67700 SAVERNE	670780469
SESSAD Rosier blanc Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile	20 <i>Enfants et adolescents de 4 à 20 ans, déficients intellectuels, autistes, polyhandicapés</i>		670002559
HEBERGEMENT ET INSERTION			
FAS Licorne Foyer d'accueil spécialisé	25 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue de Haguenau 67700 SAVERNE	670005057
FHTH Rennweg Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	19 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue du Maréchal Clarke 67700 SAVERNE	670792142
SAVS Saverne Service d'accompagnement à la vie sociale	20 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	3 rue des Clefs 67700 SAVERNE	670009489
FH Travail Espérance Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	33 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	18 rue François Arago 67380 LINGOLSHEIM	670792167
Foyer Pierre Samuel Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés	15 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	5 route de Lyon 67118 GEISPOLSHEIM	670784636
SA Travail Espérance Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	27 avenue Molière 67200 STRASBOURG	670009018
FH Paul Henner Foyer d'hébergement	15 (FHTH) <i>Adultes déficients intellectuels</i>	139 rte d'Oberhausbergen 67200 STRASBOURG	670006162
	30 (FAS) <i>Adultes déficients intellectuels</i>		670017698
SAS Paul Henner Structure d'accueil spécialisé	18 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670006170
FAM Eolys Foyer d'accueil médicalisé	26 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	2 rue de l'Île des Pêcheurs 67540 OSTWALD	670013838
SAJH Structure d'activité de jour et d'hébergement	119 <i>Adultes déficients intellectuels et autistes</i>	5 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670012269
SAVS Schiltigheim Service d'accompagnement à la vie sociale	45 <i>Adultes déficients intellectuels</i>	7 rue Jean Monnet 67300 SCHILTIGHEIM	670009919
TRAVAIL PROTEGE			
ESAT Anne-Claire Staubes Etablissement et service d'aide par le travail	170 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	12 rue Clemenceau 67300 SCHILTIGHEIM	670002146
ESAT Travail & Espérance Etablissement et service d'aide par le travail	110 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	10 rue Desaix 67450 MUNDOLSHEIM	670791243

ESAT Aux Trois Relais Etablissement et service d'aide par le travail	100 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	41 rue de la Vedette 67600 SAVERNE	670792126
EA OPTIMAL ST Entreprise adaptée	10 <i>Travailleurs déficients intellectuels</i>	16 rue du général Fetter 67700 SAVERNE	NC

1.2 - L'ETABLISSEMENT

1.2.1 - Agrément et missions

Le SAVS accompagne à leur demande 45 adultes déficients intellectuels sur notification de la CDAPH. Il propose un accompagnement global de la personne dans son projet de vie vers l'autonomie et dans le cadre de la vie quotidienne, de l'organisation du temps libre et de la vie professionnelle. Le SAVS peut intervenir dans différents domaines :

- La vie quotidienne : logement, entretien du lieu de vie, démarches administratives, déplacements, budget...
- La vie personnelle : expression personnelle, santé, vie intime et affective et sexuelle, parentalité...
- L'intégration sociale : relation aux autres, avec l'environnement familiale, citoyenneté...
- L'insertion professionnelle : situation ou recherche d'emploi, formation, prospection...

1.2.2 - Eléments du projet d'établissement

Le projet d'établissement a été réactualisé en entre avril 2019 et janvier 2019 et validé par le Conseil d'Administration le 02 mars 2020.

Le SAVS assure :

- L'évaluation des besoins et des capacités d'autonomie,
- L'identification de l'aide à mettre en œuvre et la délivrance à cet effet d'informations et de conseils personnalisés,
- Le suivi et la coordination des actions des différents intervenants,
- Une assistance, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des actes quotidiens de la vie et dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale,
- Le soutien des relations avec l'environnement familial et social,
- Un appui et un accompagnement contribuant à l'insertion scolaire, universitaire et professionnelle ou favorisant le maintien de cette insertion,
- Le suivi éducatif et psychologique.

Le service s'inscrit dans une démarche de collaboration avec les mandataires judiciaires, les familles, les aidants familiaux et les personnes ressources.

L'équipe éducative procède à l'identification et à l'évaluation des demandes et des besoins de chaque personne dans les domaines de la vie quotidienne, privée, sociale et professionnelle.

2.1 - PUBLIC ACCOMPAGNE

2.1.1 - Mouvements de l'année

Personnes suivies au 1 ^{er} janvier	Admissions	Sorties	Personnes suivies au 31/12/2021	Total des personnes suivies en 2020
46	3	5	44	49

2.1.2 - Evolution du public

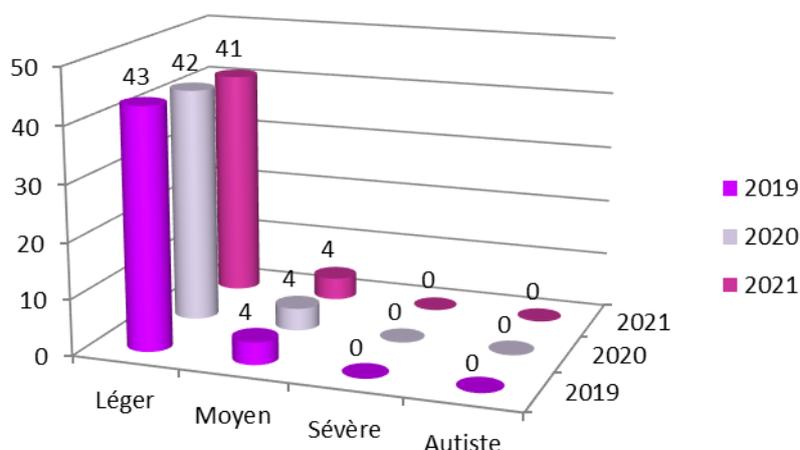
■ Caractérisation du public

Les caractéristiques du public accompagné par le SAVS de Schiltigheim montrent des besoins de compensation importants dans les domaines de la parentalité, du soutien aux démarches administratives, de l'accès aux droits et à la citoyenneté. Si la moyenne d'âge des personnes accompagnées reste encore relativement jeune, nous observons néanmoins les premiers signes de perte d'autonomie chez certains, dès 40 ans, avec une prévalence chez les personnes atteintes du syndrome de Down.

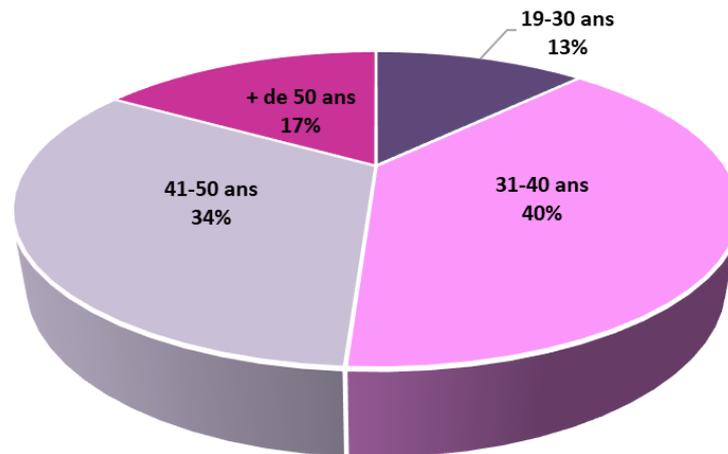
Les perspectives d'évolutions des personnes accompagnées au SAVS se situent au niveau :

- de l'avancée en âge des usagers avec des réponses à apporter en termes de médicalisation,
- de la parentalité et des problématiques d'accompagnement des enfants vivant avec des parents en situation de handicap,
- des besoins liés aux démarches administratives qui mettent en exergue la difficulté d'accès au numérique des personnes en situation de handicap.

■ Déficiences des personnes accueillies

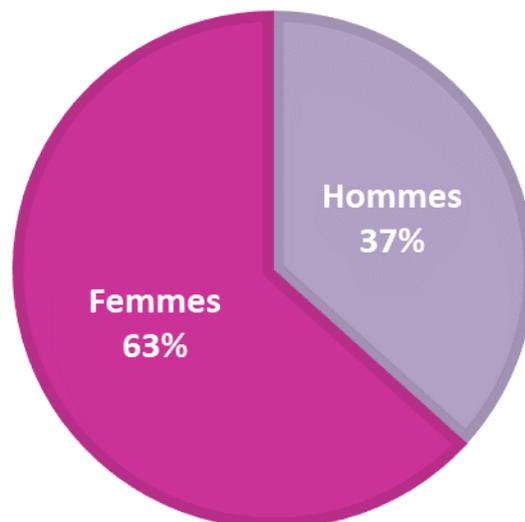


■ Pyramide des âges

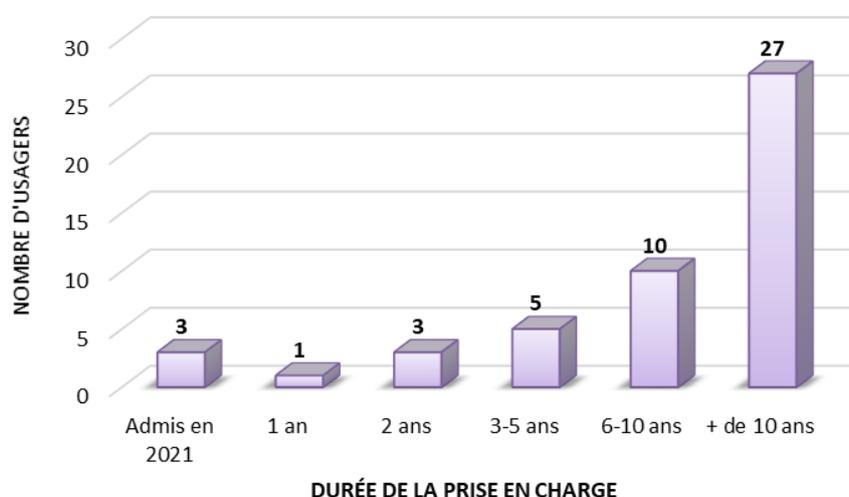


Nous constatons une évolution de l'avancée en âge des personnes accompagnées et de ce fait l'apparition de problématiques médicales, parfois difficiles à accompagner dans le cadre d'un SAVS.

■ Répartition hommes/femmes



■ Durée de prise en charge



Les durées de prise en charge restent longues pour un SAVS. Cela est en lien avec les problématiques des personnes accompagnées.

2.1.3 - Données d'activités

Le SAVS est agréé pour accompagner **45** personnes.

	2019	2020	2021
Capacité installée (ETP)	45	45	45
Nombre d'utilisateurs présents au 31/12 (B)	46	46	44
Nombre de jours de fonctionnement (JF)	335	335	335
Nombre de journées théorique (T = JFxETP)	15 075	15 075	15 075
Nombre de journées à réaliser retenues BP (A)	15 075	15 075	15 075
Nombre de journées réalisées (R)	15 075	15 075	15 075
Taux d'absentéisme (T-R)/T	0 %	0 %	0 %
Taux d'activité (R/A)	100 %	100 %	100 %
Nombre d'utilisateurs accompagnés de l'année (C)	48	47	49
Taux d'occupation $\frac{(C+B)}{2}$ ETP	104,44 %	103,33 %	105,56 %

Le taux d'absentéisme en SAVS n'est pas significatif du fait même du type d'accompagnement du service. Le SAVS s'ajuste aux besoins spécifiques et ponctuels des usagers.

2.1.4 - Instances de participation

En 2021, le SAVS n'a pas pu organiser de groupe d'expression en raison de la crise sanitaire, des confinements et des restrictions de déplacement qui ont empêché les rassemblements au sein du service.

2.2 - PERSONNEL

L'établissement est composé d'une équipe pluridisciplinaire de 4 personnes représentant 3,80 etp.

■ Organigramme fonctionnel du SAVS

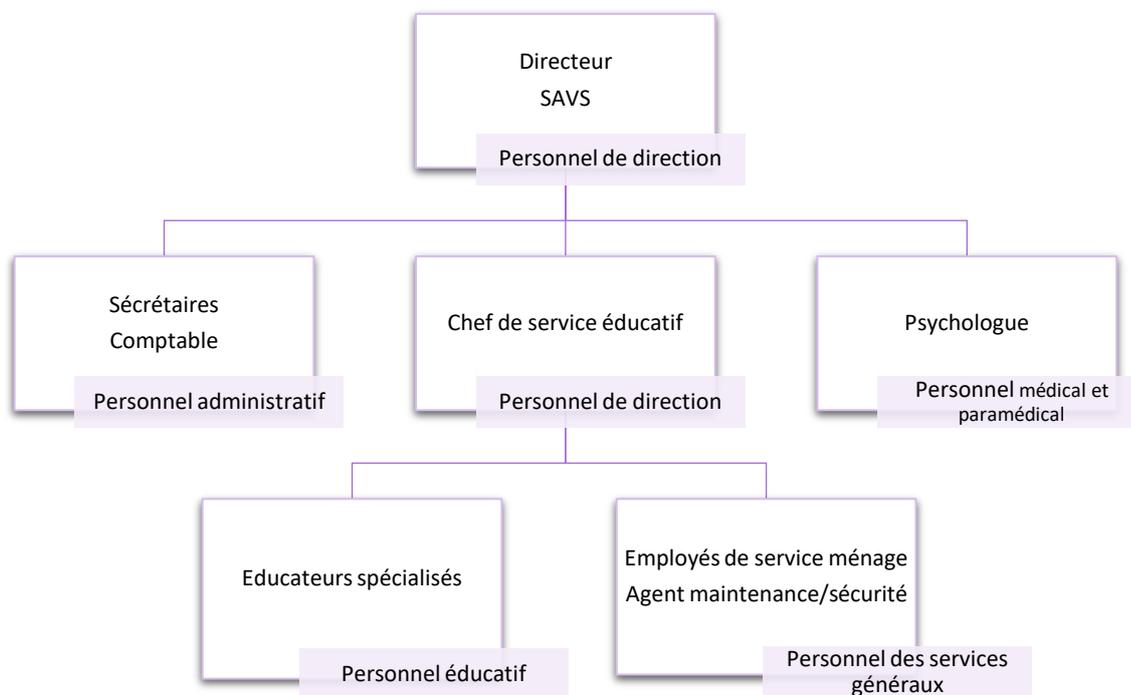


Tableau des effectifs au

31/12/2021

	CA 2020	CA 2021	variation
Direction/encadrement	0,00	0,00	0,00
Directeur			0,00
Chef de service éducatif			0,00
Administration/gestion	0,48	0,48	0,00
Secrétaire	0,35	0,35	0,00
Frais de siège	0,13	0,13	0,00
Socio-éducatif	3,80	3,80	0,00
Educateurs spécialisés	3,80	3,80	0,00
Educateur scolaire			0,00
TOTAL	4,28	4,28	0,00

■ Mouvement du personnel

Au niveau du personnel, en 2021, l'équipe du SAVS était composée de 4 éducateurs dont un à temps partiel.

■ Formations individuelles et collectives

Un éducateur a participé à la séance de recyclage de la formation aux gestes et soins d'urgence.

Une éducatrice a suivi le module 2 de la formation à la Langue des Signes Française (module 1 réalisé en 2020).

■ Accueil des stagiaires

Le service n'a pas accueilli de stagiaire en 2021.

2.3 - ELEMENTS MARQUANTS DE L'ANNEE

Au niveau de l'organisation du service, l'équipe a poursuivi son travail d'accompagnement :

- Au niveau individuel, à travers des visites à domicile, des entretiens, des démarches diverses (médicales, administratives, professionnelles...).
- Au niveau collectif, les temps de rencontre ont été, par intermittence, suspendus en raison de la crise sanitaire. Quelques moments de rencontres, d'apprentissage, de formation continue et de socialisation ont pu, malgré tout, être proposés.

2.3.1 - Logement

L'accompagnement pour les demandes de logement social, et les recherches dans le parc locatif privé s'est poursuivi en 2021. Ainsi, trois personnes ont déménagé pour un appartement plus grand. Une femme a ainsi pu trouver un appartement chez un bailleur social. Un couple est parti de Strasbourg pour déménager à Weyersheim et une femme a pu se reloger après un dégât des eaux chez elle. Par ailleurs, deux personnes ont pu trouver un appartement à Schiltigheim après un passage par l'appartement relais du service. Le service a accompagné toutes ces démarches en amont, au moment des déménagements, et par la suite pour s'adapter à de nouveaux cadres de vie.

2.3.2 - Appartement Relais

La personne qui a intégré l'appartement relais en 2019 a pu trouver un logement social à Schiltigheim en 2021. Un homme de 22 ans a ensuite fait sa première expérience de vie seul dans l'appartement relais pendant 4 semaines, avec l'appui du service. Quelques mois plus tard, il a pu intégrer son propre logement. Une troisième personne a bénéficié de l'appartement relais en 2021. Cet homme de 34 ans a intégré l'appartement relais pour évaluer sa capacité à être autonome, et apprendre à gérer les différentes tâches de la vie quotidienne, avant de s'orienter vers une vie, seul dans son propre logement. L'appartement relais a donc répondu à deux premières expériences de vie en appartement, en évaluant la capacité à vivre seul, et en accompagnant l'apprentissage de ce que cela implique.

2.3.3 - Suivi administratif

En 2021, une partie importante du travail a été consacrée à l'accompagnement administratif. Davantage de personnes nous ont sollicités de manière régulière pour être soutenues dans leurs démarches. Celles-ci ont été, pour une partie d'entre elles, effectuées en partenariat avec les mandataires judiciaires et/ou avec certaines familles. Des prises de contact téléphoniques et des rendez-vous auprès des administrations ont été nécessaires pour accompagner au mieux ces personnes.

Néanmoins, la crise sanitaire, encore très présente en 2021, a continué à accentuer la numérisation de ces démarches. Le télétravail, dans bon nombre de services administratifs, a engendré une plus grande adaptabilité de l'équipe aux démarches en ligne toujours plus nombreuses et complexes. Les usagers ont dû être davantage épaulés et rassurés par le SAVS.

Les professionnels ont alors pu constater une dépendance plus importante des personnes à cet outil informatique et par conséquent une certaine perte d'autonomie.

2.3.4 - Budget

L'équipe du SAVS a été amenée à solliciter des aides financières extérieures afin de garantir un équilibre budgétaire pour des personnes ayant peu de ressources et se trouvant dans une situation financière délicate.

Elle a aussi dû intervenir face à une situation d'abus de confiance et d'abus de faiblesse dont a été victime une personne accompagnée.

2.3.5 - Vie privée : Expression personnelle

En 2021, l'équipe a pu continuer à proposer des entretiens individuels au service et ce malgré le contexte sanitaire lié au Covid.

Ces entretiens sont un support indispensable à l'expression de chacun et de chacune. Ils ont été régulièrement initiés par les personnes suivies, notamment pour aborder des sujets qui les préoccupent.

Les visites au domicile des personnes accompagnées sont également un lieu d'expression et d'échange, qui peut, parfois, permettre de discuter de sujets plus intimistes.

Ces rencontres ont permis d'identifier les besoins et les attentes de chacune et de chacun afin de réajuster l'accompagnement par le service et de coordonner les démarches administratives propres à chaque situation.

2.3.6 - Vie privée : Santé

Au cours de l'année 2021, le contexte sanitaire a continué à impacter le suivi de la santé.

Le service a poursuivi son travail pédagogique lié à la pandémie de Covid, et à l'évolution des consignes sanitaires tout au long de l'année.

La veille autour de la santé mentale a été un travail particulièrement important, notamment car la pandémie a affecté durablement certaines personnes déjà fragiles. L'équipe a ainsi continué son travail de veille et de partenariat avec le secteur de la psychiatrie

Par ailleurs, les accompagnements médicaux, et la coordination de soins ont repris beaucoup d'importance au cours de l'année 2021. Certaines personnes ont perdu en autonomie dans la gestion de leur santé à cause de la complexification liée aux différentes consignes sanitaires, mais aussi de par les retards pris dans les suivis médicaux en 2020.

2.3.7 - Vie privée : Parentalité

Au 31 décembre, sur 44 personnes suivies, 13 sont parents d'un ou plusieurs enfants. Cela représente 20 enfants au total.

L'équipe a accompagné le suivi de grossesse d'une maman qui a eu son premier enfant. Le service a aussi permis de faciliter sa reprise du travail en collaborant avec son employeur. Un congé parental à mi-temps s'est mis en place à la demande de la maman et avec le soutien du SAVS.

Par ailleurs, le travail d'accompagnement s'est renforcé auprès de ces parents afin qu'ils se sentent soutenus dans leur fonction parentale. Au cours de l'année, ces situations ont demandé d'accentuer le travail avec les partenaires de la santé et du médico-social (médecins, PMI, Centres Médico-sociaux), les administrations (CAF, CPAM), avec le Service de Protection de l'Enfance et la CEA mais également avec les établissements scolaires (écoles maternelles, collèges, ITEP...) et les assistantes maternelles.

2.3.8 - Vie privée : Environnement familial des usagers

En 2021, 10 bénéficiaires vivaient au domicile parental.

Tout au long de l'année, le travail de collaboration avec l'environnement familial s'est prolongé afin de soutenir au mieux les adultes dans leur souhait d'autodétermination et de projet vers l'autonomie. Des parents qui vieillissent et qui n'entrevoient pas de solution à long terme pour l'adulte dont ils s'occupent ont fait part de leur inquiétude. Le service a essayé, au cas par cas, de soutenir au mieux ces familles et de réfléchir ensemble à des solutions pérennes.

2.3.9 - Intégration sociale

Par intermittence, au cours de l'année 2021, les temps collectifs ont été suspendus en raison de la crise sanitaire. Cependant, quelques moments de rencontres, d'apprentissage, de formation continue et de socialisation ont pu être proposés : confection et partage d'un repas, autour de la pâtisserie, soirée « Parlons d'amour », sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux...

2.3.10 - Médiation et insertion professionnelle

A la fin de l'année 2021, 19 personnes suivies travaillaient en milieu protégé et 6 en milieu ordinaire. 17 personnes n'occupaient pas d'emploi et 2 étaient à la retraite.

Le service a soutenu des personnes dans des recherches de stage ou d'emploi ou pour poursuivre des études.

Le service a proposé de la médiation entre des salariés et leurs employeurs dans des situations de difficultés, de conflits, de réaménagement de poste dans le milieu du travail.

Le partenariat avec les ESAT de l'Apédi (Schiltigheim et Mundolsheim) a été indispensable pour soutenir au mieux les travailleurs dans leur insertion professionnelle.

2.3.11 - Vie intime affective et sexuelle

L'équipe s'engage à soutenir la défense des droits des personnes, notamment dans le domaine de leur vie privée et intime.

En 2021, 2 soirées « Parlons d'Amour » ont pu s'organiser. Il s'agit de proposer, sur la base de différents supports liés à la Vie Intime Affective et Sexuelle (jeux, films...), un temps d'échange avec les personnes accompagnées par le service.

Une professionnelle a participé à une formation sur les violences sexuelles faites aux femmes en situation de handicap organisée par le Planning Familial 67. L'équipe a pu assister aux réunions regroupant les animateurs et animatrices de groupes de parole pour organiser les projets sur la VIAS des personnes suivies par l'ensemble du SAH. Un professionnel a proposé une formation en interne sur l'animation de groupe de parole.

Selon les demandes, un accompagnement individualisé autour de ce thème a continué à être abordé en entretien. Un couple de personnes a par ailleurs pu continuer à bénéficier d'un espace de réflexion et d'écoute à travers un temps de médiation proposé par 2 éducateurs du service.

L'équipe a participé aux 3 regroupements du Réseau VRAIS (Vie Relationnelle Affective Intime et Sexuelle). La coordination de ce réseau a été assurée par un éducateur du service.

2.3.12 - Projet d'Accompagnement Individuel (PAI)

Des rencontres autour des PAI ont été réalisées au cours de l'année 2021 même si elles n'ont pu se faire pour l'ensemble des personnes accompagnées.

La faisabilité régulière des rencontres autour des PAI a encore été fortement impactée par la crise sanitaire et les confinements.

2.4 - DEMARCHE QUALITE

Dans le cadre de la fusion au 1^{er} janvier 2021 et de la réorganisation des fonctions supports, une direction Qualité et Systèmes d'Informations a été créée. Pour la mission Qualité, un binôme a été nommé qui assure coordination et appui aux établissements et services.

La Qualité est conduite en collégialité avec le directeur d'établissement qui en porte la responsabilité et en garantit la mise en œuvre et le suivi au quotidien.

Le nouveau périmètre, résultant de la réunion de trois organisations avec des pratiques diverses, a nécessité prioritairement la définition et la structuration des missions du binôme Qualité, ainsi qu'un état des lieux de la démarche Qualité avec la direction du service.

En octobre 2021, un premier rapport a restitué un état de la situation, en ciblant principalement les outils de la loi 2002-2, le plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ), les instances/moyens de participation des parties prenantes. Un plan d'action global a été proposé en conclusion du rapport. Concerté en comité de direction, il a été validé par le conseil d'administration début décembre 2021. Sa mise en œuvre a démarré fin 2021.

Au vu de la situation Covid-19 toujours tendue en 2021, l'adaptation constante de l'accompagnement et la réorganisation permanente des services en fonction des protocoles sanitaires successifs a mobilisé fortement les équipes et ralenti l'avancée du plan d'action initial.

La démarche d'amélioration continue et son PACQ ont été réinterrogés dans leur globalité en 2021 par l'établissement avec l'appui du binôme qualité. Dans le cadre de la nouvelle organisation de l'Apédi Alsace, plusieurs objectifs communs à l'ensemble des établissements ont été regroupés en actions transversales portées par l'une ou l'autre direction support.

Le logiciel Arsene© de l'AnCrea est l'outil actuel du suivi du PACQ (évaluation, suivi PACQ, fiches actions...). L'outil est amené à évoluer au regard de la réforme des évaluations et du nouveau référentiel.

2.4.1 - Bilan PACQ du SAVS au 31/12/2021

Au 31/12/2021, on note l'achèvement de 13 objectifs opérationnels dont les travaux ont été finalisés entre 2019 et 2021.

REFERENTIEL Outil ARSENE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ECHEANCE
1 - PROJET D'ETABLISSEMENT		
1.2.2 - L'offre de service évoluée au regard des besoins	ACHEVÉ : Favoriser et organiser la paire-aidance entre les parents	2021

1.2.4 - Le service est adapté à l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes	ACHEVÉ : Evaluer et anticiper l'avancée en âge des personnes accompagnées	2021
1.3.1 - La complémentarité du service avec d'autres dispositifs du territoire est explicitée	ACHEVÉ : Développer dans le PE une analyse territoriale	2020
1.4.1 - Le processus d'accueil et d'admission est clairement présenté	ACHEVÉ : Formaliser la gestion liste d'attente	2021
1.4.2 - Les droits et la participation des personnes accompagnées sont garantis	ACHEVÉ : Appuyer le PE sur la charte des droits et libertés	2020
2 - DROITS ET PARTICIPATION DES USAGERS		
2.1.3 - Les risques auxquels sont soumises les personnes accompagnées sont évalués et pris en compte	ACHEVÉ : Mettre en place une procédure de signalement des faits de maltraitance	2021
	ACHEVÉ : Prévenir les risques à l'utilisation des réseaux sociaux	2021
2.3.2 - La citoyenneté et l'expression des personnes accompagnées sont sollicitées	ACHEVÉ : Rendre accessible l'évolution des droits spécifiques pour les personnes handicapées (FALC, outils participatifs, information, partenariat).	2021
2.6.1 - Des formules de répit des aidants sont proposées	ACHEVÉ : Réfléchir le soutien aux proches aidants	2021
3 - PROJET PERSONNALISE		
3.4.1 - Un bilan des capacités, des réalisations et des restrictions de la personne dans le domaine de la vie quotidienne est réalisé régulièrement	ACHEVÉ : Développer le dispositif d'auto-évaluation par le biais de l'appartement relais	2019
4 - L'ETABLISSEMENT DANS SON ENVIRONNEMENT		
4.3.1 - Le service mobilise les ressources de son environnement et du territoire	ACHEVÉ : Consolider et développer le partenariat avec les structures culturelles, sportives et de loisirs	2020
5 - ORGANISATION ET RESSOURCES		
5.4.3 - L'utilisation optimale des ressources financières est recherchée dans la durée	ACHEVÉ : Passage progressif du parc automobile en électrique ou hybride	2019

2.4.2 - Projection PACQ 2022-2024

■ PACQ établissement

Le PACQ 2022-2024, en cours, compte 15 objectifs opérationnels « à réaliser », ainsi qu'un chapitre dédié au suivi des outils de la loi 2002-2.

Un projet de DUI (dossier unique individuel informatisé de l'utilisateur) commun à l'ensemble des établissements et services est en réflexion dans le cadre du programme ESMS numérique. Une dynamique est engagée dans ce sens sur 2022/2023.

2022 sera l'année d'appropriation de la nouvelle réforme de l'évaluation (direction et équipe) et la mise en place des outils associés. Cette démarche est coordonnée transversalement puis sera déclinée dans sa partie opérationnelle par établissement ou service.

■ Actions transversales

Une trentaine d'objectifs ou d'actions, relevés à l'occasion de la révision du PACQ de l'établissement, sont à ajuster au périmètre de l'Apedi Alsace et à (re)communiquer ; d'autres sont à retravailler transversalement au niveau des fonctions supports : Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Services généraux, Qualité et SI.

Emmanuel BESSARD

Directeur du SAVS de Schiltigheim